

MAIRIE D'ARBONNE-LA-FORET

58 Rue de la Mairie - 77630 ARBONNE-LA-FORET

Tél : 01 60 66 44 16 - Fax : 01 64 14 00 46

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune ARBONNE-LA-FORET
se réunira, en séance ordinaire le 17 juin 2025, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Approbation du procès-verbal de séance du 08 avril 2025,
- Adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins au SDESM,
- Tarifs publics municipaux (prestations scolaires - rentrée 2025-2026),
- Participation financière au repas des aînés 2025 - Budget Commune,
- Elections municipales 2026 - proposition d'accord local pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau,
- Création d'un poste agent de maîtrise (promotion interne),
- Délibération portant adhésion à la convention de participation de prévoyance souscrite par le Centre de Gestion,
- Instauration et délimitation du périmètre du droit de préemption urbain (DPU) simple,
- Institution de la déclaration préalable de travaux à l'édification d'une clôture et au ravalement de façade d'une construction,
- Soumission des divisions volontaires de propriétés foncières à déclaration préalable,
- Institution du permis de démolir sur la commune,
- Fixation du taux général et des taux majorés de la taxe d'aménagement par secteurs,
- Décision modificative n°1 - Budget Communal 2025,
- Délibération pour le remboursement d'une avance financière (fourniture panneau test Chanfroy),
- Questions diverses.

Fait Arbonne-la-Forêt, le 10 juin 2025

Le maire,



Anthony VAUTIER